



Présentation aux parents des futurs CP de l'élémentaire Guest Jeudi 13 juin 2019

La rentrée des CP s'effectuera le **lundi 2 septembre à 09h00**

Le premier jour les parents pourront exceptionnellement entrer dans l'école et accompagner dans le hall ou dans la cour.

Les listes des classes seront affichées le vendredi précédent la rentrée, à l'école.

Les personnes à connaître à l'école :

- **La directrice**, Mme Claire Ferrier est disponible pour recevoir les parents à leur demande.
- En cas de problème propre à la classe, mieux vaut s'adresser à l'enseignant dans un premier temps.
- Les parents peuvent s'adresser la gardienne **Angélique Gautier-Courageot** pour tout problème de badge, d'absence, etc...
- Pour toutes les questions relatives aux activités périscolaires, Ludovic Marignier, directeur du centre de loisirs et des temps de modules est présent le mercredi.

Structure de l'école pour la rentrée de septembre

- Environ 350 élèves répartis sur 14 classes : 13 classes « classiques » et 1 classe ULIS (unités locales pour l'inclusion scolaire) qui accueille des enfants avec un handicap moteur (12 max)
- Prévisions de 80 CP environ, répartis en 3 classes de 25 à 27 élèves.
- La répartition des classes se fait lors de conseil de cycle en présence des directrices de la maternelle et de l'élémentaire, des enseignants de Grande Section et de CP.

Présentation des lieux

Les enfants de Grande Section auront l'occasion de venir visiter leurs futurs locaux d'ici la fin de l'année (ils vont venir déjeuner)

L'école est séparée en 2 parties, avec une cour pour les CP/CE1 (qui touche l'école maternelle) et une cour pour les CE2/CM1/CM2.

L'école dispose d'une **salle informatique** avec 15 ordinateurs avec accès à internet (les enfants y vont par demi groupe)

La **bibliothèque** compte près de 10000 ouvrages, les enfants y vont soit en classe entière avec l'enseignante, soit par demi groupe sur le temps scolaire, ou pendant l'heure du déjeuner. Chaque enfant est responsable du livre emprunté, et doit le rapporter dans le délai fixé. Tout ouvrage perdu ou détérioré sera remplacé ou remboursé.



Formalités

Les parents doivent remplir et remettre la feuille de renseignement (document donné lors de l'inscription en mairie), ainsi que l'attestation d'assurance (indispensable pour les sorties et activités en dehors de l'école).

Carnet de liaison

Il est remis à l'enfant dès le premier jour et à remplir avec soin (couverture et premières pages). Il contient :

- Le règlement intérieur de l'école (qui sera à nouveau voté lors du premier conseil d'école)
- Le calendrier des vacances scolaires : Contrairement à maternelle, l'école est obligatoire. Les départs en congés hors période vacances sont à justifier auprès de l'inspection.
- Le récapitulatif du planning de l'enfant (gouter, étude, garderie, navettes,)
- Les autorisations de sorties exceptionnelles
- Les billets de retard : la ponctualité est importante !
- Les messages de l'infirmerie en cas de bobo
- La communication avec les enseignants, les prises de rendez-vous.
- Le carnet doit être consulté régulièrement et toutes les informations doivent être signées.

Transmettre les informations confidentielles sous enveloppe fermée

Prévenir de tout changement de coordonnées (téléphone / adresse)

Horaires / présence / organisation de la journée

Toutes les absences doivent être justifiées, par écrit dans cahier de liaison avec certificat médical ou autre justificatif. (Prévenir l'école par téléphone dès le 1^{er} jour d'absence).

Les enfants sont accueillis à la garderie par les animateurs à partir de 07h30, jusqu'à 08h20. Ensuite, ils sont surveillés par les enseignants jusqu'à 08h30 (pas de « sas » entre 08h15 et 08h20 comme à la maternelle).

Horaires de l'école : Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Les entrées et sorties des CP se font par l'entrée principale.

La ponctualité est importante :

- Pour l'arrivée le matin : les enfants doivent avoir le temps de badger sereinement
- Pour le départ de l'école : Après 11h30 et 16h30, l'école n'est plus responsable de l'enfant. Prévenir l'école en cas de retard.

En début d'année, les enfants de CP sortent 5 minutes plus tôt afin d'éviter la « foule »

La récréation du matin est de 10h-10h20, celle de l'après-midi de 15h-15h20

L'école s'est équipée en jeux de cour (corde à sauter, ballon en mousse...)

Les bonbons et friandises sont interdits. Seuls sont autorisés les fruits et compotes pour la collation.

Les enfants ne doivent pas apporter de jeux personnels à l'école.

Le Badge

Les parents ne rentrent plus dans l'école, les enfants badgent seuls, mais des adultes sont toujours présents pour les aider.



Si l'enfant est absent le matin, et réintègre l'école en cours de journée, les parents doivent contacter l'école pour que la gardienne puisse badger les activités en début de journée.

Il est possible de faire une photocopie du badge que vous pourrez confier à votre enfant.

Cantine et pause méridienne

Le repas doit être badgé le matin. Les CP mangent au 1^{er} service (self). Comme en maternelle, les enfants ne sont jamais forcés à manger mais incités à goûter. Ils ont généralement le choix entre 2 entrées et 2 desserts. Ils sont encadrés par les animateurs.

Pendant la pause méridienne de 2 heures, des activités sont proposées aux enfants : bibliothèque, tennis de table, sport...

Temps périscolaire

Les activités du temps périscolaire doivent elles aussi être badgées dès le matin

Lundi, mardi, jeudi

	Gouter-Navette	Gouter-Etude	Gouter-Etude -Garderie
16h30	Gouter puis départ de la navette vers Marcel Payen (mardi et jeudi)	Gouter puis jeux	
17h00	Les enfants ne reviennent pas à l'école ; les parents doivent aller les chercher sur leur lieu d'activité.	Etude dans les classes, groupe de 20 enfants maximum.	
18h00		Sortie par l'entrée principale	Garderie. Sortie à partir de 18h15,
18h15 18h45			Sortie par l'entrée principale

On ne peut pas récupérer les enfants après le gouter, ils restent à l'étude jusqu'à 18h.

Mercredi: Modules d'activités le matin, modules de découvertes l'après-midi (des navettes peuvent emmener les enfants sur les lieux d'activités extrascolaire -se renseigner auprès des clubs et associations).

Une réunion d'information sur les activités périscolaires se tiendra à la rentrée. La date sera communiquée dès qu'elle sera connue.

Vendredi : Gouter à 16h30 puis activités bien être. Sorties échelonnées possible à partir de 17h

Pour plus de détail sur l'organisation des activités périscolaires, nous vous invitons à consulter le blog de l'APELGC <https://apelgc.org/?p=4669>

Etude

Les CP ont en général peu de devoirs : essentiellement lecture, et un peu d'écriture. Les enfants sont entre 15 et 20 par étude, en général de 2 niveaux différents. L'enseignant qui dirige l'étude (qui n'est pas nécessairement celui de la classe) privilégie l'accompagnement à la lecture des CP.



Même si les devoirs sont encore limités en CP, il est important que les parents consultent chaque soir le cartable et reprennent avec l'enfant la lecture ou l'écriture demandée pour le conforter dans l'apprentissage.

Civisme et respect des règles

Les règles de vie sont régulièrement rappelées aux enfants et seront affichées dans l'école à la prochaine rentrée, ainsi que les sanctions en cas de non-respect.

L'infirmière scolaire travaille avec les classes de CP sur la gestion des émotions.

Santé

Une infirmière, un médecin scolaire, une psychologue scolaire interviennent dans l'école (ne sont pas présents tous les jours, car se partagent entre plusieurs établissements).

Les parents peuvent contacter la psychologue scolaire (coordonnées affichées sur la porte de l'école).

Cette dernière pourra effectuer un dépistage et faire un bilan, mais ne pourra pas assurer un suivi.

Les enseignants et les animateurs ne peuvent donner des médicaments sauf dans le cadre d'un PAI (Projet Accueil Individualisé). A Signaler en début d'année pour mise en place d'un protocole.

(NB : un nouveau formulaire PAI est désormais disponible, il peut être demandé dès maintenant auprès de la directrice de la maternelle).

En cas d'accident important (avec le passage à l'hôpital ou chez un médecin), il faut demander à l'hôpital la déclaration "d'état initial », nécessaire pour la prise en charge par votre assurance (la déclaration d'accident faite à l'école n'est pas suffisante).

En cas de handicap passager, voir la directrice pour mise en place d'un protocole temporaire.

Pour les « petits bobos », si l'infirmière n'est pas présente, les enfants sont soignés à la loge. Une fiche de rapport d'incident ou de passage à l'infirmerie pourra être remplie pour informer les parents (nature de la blessure, des soins, etc...). Si l'intervenant le juge nécessaire, les parents sont appelés.

Programme du CP

Des **réunions** seront organisées par les enseignantes à la rentrée pour donner des informations plus détaillées. Les 3 classes travaillent avec des méthodes et des outils similaires.

La liste des **fournitures** sera remise ou affichée avant les vacances scolaires (Eventuellement à compléter à la rentrée). Les enfants viennent avec leur cartable dès le 1^{er} jour. Les livres et cahiers sont fournis par l'école, seules sont à acheter les petites fournitures individuelles. Tout doit être marqué au nom de l'enfant. Les élèves doivent prendre soin du matériel, couvrir le livre de lecture, mettre leur nom.

NB : Les cartables à roulette sont autorisés, mais ne doivent pas rouler dans l'école. Ne pas prévoir un cartable trop grand (doit pouvoir contenir un classeur 24X32) ou trop lourd.

Français : La méthode de lecture est un mélange de méthode globale et de méthode syllabique

Mathématique : lier les chiffres et leur signification, connaître les chiffres jusqu'à 100, faire des additions, début de la géométrie... fait sous forme ludique (manipulation)



Musique : 45 minutes / semaine avec Pierre (intervenant). Chant, rythme, écoute musicale, découverte des œuvres

Anglais : apprentissage ludique de l'oral

EPS : avec l'enseignant à l'école ou avec des intervenants (piscine, athlétisme, judo, escrime...). Les enfants participent aux rencontres inter-école : cross, jeux d'opposition, athlétisme. Prévoir une tenue adaptée à l'activité. Piscine le mardi après-midi pendant toute l'année

Sciences / découverte du monde: Découverte à travers la manipulation (ex : jardinage)

Si possible, revoir avec les enfants le soir le travail fait dans la journée, et le valoriser

Accompagnement

En cas de difficultés d'apprentissage, l'enseignant prend contact avec les parents et peut proposer diverses solutions d'accompagnement :

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) : de 11h30 à 12h00, travail en petit groupe avec l'enseignant de la classe (en CP : il s'agit de soutien)

RASED (Réseau d'aide Spécialisé de l'Education) avec différents intervenants

- La Psychologue scolaire Mme Gautier (présente le lundi à Guest)
- On ne sait pas encore si un maître E (gestion des difficultés scolaires) et un maître G (gestion des problèmes de comportement) seront présents à la rentrée.

En concertation avec l'enseignant un protocole d'aide est mis en place sur temps scolaire, sans pénaliser les apprentissages. L'équipe enseignante peut également orienter les parents vers un psychologue, un orthophoniste ou tout autre spécialiste.

PPRE (Mise en place d'un Projet Personnel de Réussite Educative) : Document interne à l'école, il s'agit d'un bilan entre l'école et la famille sur les difficultés de l'enfant et les actions mises en place pour y remédier.

PPS (projet personnel de scolarisation) : accompagnement par un ou une Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS)

Centre de loisirs fin aout

La semaine précédant la rentrée scolaire (du 26 au 30 aout), les futurs CP seront accueillis à l'élémentaire Guest. Ils pourront ainsi s'habituer aux locaux, au fonctionnement du self, etc...

Pour rappel, ouverture des centres de loisirs pendant les mois de juillet et aout :

- Du 08 au 02 aout : Ernest Renan
- Du 05 au 23 aout : Sagot-Voltaire
- Du 26 au 30 aout : René Guest

Pour toute question : bouteiller.corinne@free.fr / apelgc.guest@gmail.com

<https://apelgc.org>

